

## LIQUIDATION OU PARTAGE D'UNE SOCIETE

Vous devez constituer un dossier comprenant :

- le **formulaire M 4 Agricole**, dûment rempli et signé sur les trois feuillets ;

*Pièces justificatives pour la société :*

- une publicité** dans un journal d'annonces légales, **ou une copie de la demande de publication** relative à la liquidation de la société portant le nom du journal auquel elle est adressée et la date d'envoi ;
- 2 exemplaires de la décision** de la clôture de liquidation si le solde est positif ;
- 1 copie de la décision** de la clôture de liquidation pour la MSA ;
- 2 exemplaires des comptes définitifs** établis par le liquidateur ;

*Pièces justificatives pour le liquidateur si celui-ci est différent du gérant :*

- une copie de la carte d'identité ou du passeport** du liquidateur, accompagnée d'une déclaration de l'intéressé faisant connaître sa filiation ;
- un extrait de l'immatriculation au RCS** datant de moins de 3 mois pour les gérants personnes morales (SCEA) ;
- une attestation sur l'honneur** relative à l'**absence de condamnation** ou de sanction ;

*Autres pièces :*

- une copie de la carte d'identité ou du passeport** de la personne déposant la formalité (déclarant ou mandataire) ;
- un pouvoir** pour le mandataire déposant la formalité ;
- un chèque de 18,98 €** libellé à l'ordre du greffe du tribunal de commerce